Réf.: SCBD/NP/VN/JS/DM/85176 18 novembre 2015

**N O T I F I C A T I O N[[1]](#footnote-1)**

**Atelier régional de renforcement des capacités pour la Région africaine sur les Protocoles Communautaires, les Indicateurs des connaissances traditionnelles et l'utilisation coutumière durable de la CDB, 25-29 janvier 2016, Nairobi, Kenya**

Madame / Monsieur,

Je suis heureux de vous informer que, grâce au généreux soutien du gouvernement du Japon, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), en collaboration avec le gouvernement du Kenya et le Réseau d'information autochtone (IIN), organisera un atelier régional de renforcement des capacités pour la région africaine qui se tiendra à Nairobi, au Kenya, du 25 au 29 janvier 2016.

L'objectif de l'atelier de formation est de former des formateurs des organisations des peuples autochtones et des communautés locales »(IPLCs) et de pays africains Parties à:

1. Développer des protocoles communautaires sur les connaissances traditionnelles (CT) y compris les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques dans le cadre du Protocole de Nagoya;
2. Opérationnaliser des indicateurs sur les connaissances traditionnelles et l'utilisation coutumière durable (CSU), y compris par le biais de systèmes de surveillance et d'information communautaires (CBMIS); et
3. Mettre en œuvre le Plan d'action mondial sur l'utilisation coutumière durable.

Le programme de formation et l’atelier aideront les formateurs à se familiariser avec le matériel de formation et à organiser leurs propres ateliers de renforcement des capacités nationales ou locales sur ces questions thématiques, en ligne avec la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité, en particulier les Objectifs 18 et 16. L'atelier de formation se déroulera en français et en anglais et est **dédié uniquement aux pays de la région africaine**.

Je suis donc heureux d'inviter les pays intéressés, en particulier ceux qui ont désigné des points focaux nationaux pour les connaissances traditionnelles, et organisations autochtones de la région africaine à désigner des représentants sur la base des critères suivants:

(i) Leur expertise sur les connaissances traditionnelles et des questions connexes; et

(ii) Leur capacité à organiser de nouvelles formations aux niveaux régional, national, infranational ou local sur la surveillance communautaire et les indicateurs sur les connaissances traditionnelles et l'utilisation coutumière durable, les protocoles communautaires sur les connaissances traditionnelles, y compris les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques dans le cadre du Protocole de Nagoya.

Les candidatures doivent être envoyées sous la forme d’une lettre au Secrétaire exécutif, par courrier électronique à : secretariat@cbd.int, ou par télécopieur au : +1 (514) 288-6588, et doivent contenir les coordonnées complètes du candidat, accompagnée d'un curriculum vitae indiquant clairement ses domaines d'expertise ainsi que le formulaire en pièce joint rempli. Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **11 décembre 2015**.

Sous réserve de la disponibilité de fonds, le Secrétariat de la CDB sélectionnera les participants sur la base de l'équilibre régional, l'égalité des sexes, une expertise pertinente, et la capacité d'organiser des formations pour renforcer les capacités des peuples autochtones et communautés locales aux niveaux déjà mentionnés. Une liste des participants sélectionnés sera affichée sur le site Web de la CDB (<http://www.cbd.int/meetings>/) une fois la sélection terminée. Les participants sélectionnés seront contactés directement par le Secrétariat.

Veuillez agréer, Madame / Monsieur***,*** mes salutations distinguées.

 Braulio Ferreira de Souza Dias

 Secrétaire exécutif

|  |
| --- |
| **Information personnelle** |
| 1. Prénom
 |  |
| 1. Deuxième prénom
 |  |
| 1. Nom de famille
 |  |
| 1. Genre
 | [ ]  Masculin [ ]  Feminin |
| 1. Coordonnées
 |  |
| **Informations liées au travail / expérience** |
| 1. Titre actuel d'emploi
 |  |
| 1. Expérience spécifique pertinent à:
2. Développer des protocoles communautaires sur les connaissances traditionnelles (CT) y compris les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques dans le cadre du Protocole de Nagoya;
3. Opérationnaliser des indicateurs sur les connaissances traditionnelles et l'utilisation coutumière durable (CSU), y compris par le biais des systèmes de surveillance et d'information communautaires (CBMIS);

et1. Mettre en œuvre le Plan d'action mondial sur l'utilisation coutumière durable.
 |  |
| 1. Quelles seraient vos contributions spécifiques à l'atelier de formation?
 |  |
| 1. Expérience spécifique dans l’organisation d’ateliers de formation au niveau local ou national ?
 |  |
| 1. Autres commentaires
 |  |

1. Cette traduction n’est pas officielle, c’est une courtoisie du Secrétariat.

Aux Points focaux nationaux de la CDB, du PN et des CT de l’Afrique, des peuples autochtones et communautés locales ainsi qu’aux organisations internationales pertinentes. [↑](#footnote-ref-1)